

# Base des expériences éducatives

----

## Fiche de saisie

Faites nous connaître votre expérience en remplissant cette fiche

Nom : LANIER.

Prénom : Florence

Fonction : infirmière départementale

Organisme : DDPJJ du Rhône

Adresse : 2 rue Moncey, BP3075 69397 Lyon cedex 03

Tél : 04.72.84.95.95

Email : [f.lanier1@free.fr](mailto:f.lanier1@free.fr)

**Repérer et valoriser des expériences éducatives et pédagogiques réalisées dans le champ de la protection de la jeunesse pour les mettre à disposition des différents professionnels**

Ces expériences peuvent être mises en œuvre par des services éducatifs de la PJJ, du secteur associatif habilité et les différentes institutions partenaires, mais aussi dans le cadre de la formation par les pôles territoriaux de formation.

Une expérience éducative ou pédagogique est une réalisation qui a été pensée par un ou plusieurs professionnels pour répondre à une situation particulière. Elle est significative au regard de l'activité professionnelle, dans le sens où elle se différencie des pratiques habituelles. Cette action ou cette réalisation peut s'inscrire soit dans une perspective « micro » (technique d'entretien, apprentissage...) soit dans une perspective « macro » (réalisation d'un dispositif en réseau...).

Si vous êtes partie prenante d'une expérience dans le domaine de l'action éducative ou pédagogique, nous vous invitons à la décrire selon la grille proposée pages 2, 3, 4 et 5.

Nous vous invitons à joindre au dossier tous documents nous permettant de mieux connaître votre action.

*Pour établir tout contact, se procurer la fiche et le manuel d'utilisation,  
la retourner remplie et la modifier,  
obtenir des renseignements complémentaires*

**Coordinateurs :**

**Géraldine Gourbin**, animatrice du système d'information,  
email : [Geraldine.Gourbin@justice.fr](mailto:Geraldine.Gourbin@justice.fr), tel : 01 47 95 78 40

**Gilles Raymond**, chargé d'études,  
email : [Gilles.Raymond@justice.fr](mailto:Gilles.Raymond@justice.fr), tel : 01 47 95 78 22

Site intranet : <http://intranet.cnfe-sc.intranet.justice.fr>

*Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive*

Centre national de formation et d'études de la Protection judiciaire de la jeunesse  
Département Recherche études développement  
54, rue de Garches - 92420 Vaucresson - Téléphone : 01 47 95 78 22 - Télécopie : 01 47 95 98 67  
[red.cnfepjj-vaucresson@justice.fr](mailto:red.cnfepjj-vaucresson@justice.fr)

**Intitulé de l'action: Soirées santé dans les CPI du Rhône**

**Type d'action :** Education pour la santé

**Type d'établissement :** Hébergement

**Public visé :** Jeunes placés en CPI

**Sexe :** Mixte

**Tranches d'âge :** 15-18 ans

**Statut des jeunes :** Mesure pénal ou civil, mineurs étrangers isolés

**Date de démarrage – Durée :** fin 2003, année scolaire, tous les deux mois.

**Localisation géographique de l'action :** Les 2 CPI du Rhône (St Genis les Ollières et Collonges au Mont d'Or

**Budget – Subventions :** Néant

**Contexte d'émergence :**

- Spécificité des jeunes en hébergement, présentant différents troubles de la santé (addictions, alimentation, sommeil, sexualité... ) mais sans demande apparente.

- Demande des équipes éducatives pour une présence « santé » à des horaires délicats et informels

*Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive*

Centre national de formation et d'études de la Protection judiciaire de la jeunesse  
Département Recherche études développement

54, rue de Garches - 92420 Vaucresson - Téléphone : 01 47 95 78 22 - Télécopie : 01 47 95 98 67  
red.cnfepjj-vaucresson@justice.fr

**Présentation de l'action : Action globale d'éducation santé**

Les jeunes se réunissent en soirée, de 20h30 à 22h30 autour de l'infirmière départementale, accompagnée éventuellement du médecin de prévention et de la psychologue de l'établissement (St Genis les Ollières), et parfois, d'un animateur de prévention d'un organisme extérieur.

Si un thème peut être prévu à la base, l'intervention s'adapte à l'évolution de la discussion et des demandes.

**Objectifs fixés :**

- Permettre un temps de parole et d'écoute autour des questions de santé, créer un espace d'échanges régulier, identifié par les jeunes et les éducateurs.
- Démystifier le milieu médical. Favoriser l'utilisation des structures de santé extérieures à la PJJ
- Créer une dynamique autour de la santé, un changement d'approche, introduire les notions de bien-être, d'équilibre.
- Permettre aux jeunes de reconnaître les problèmes, les risques, essayer d'évaluer leurs effets et entraîner des changements de comportement individuel
- Briser certains tabous liés à l'ignorance ou à des représentations éronnées .

**Hypothèse(s) :**

Le temps particulier et sensible de la soirée en CPI peut être un moment propice aux échanges sur les questions de santé, et peut permettre à l'équipe de se l'approprier, et de porter le projet.

Le caractère informel et convivial de ce moment permet, petit à petit d'intégrer les questions de santé dans le quotidien du jeune, mais aussi celui des éducateurs.

L'approche en groupe permet d'aborder la santé de manière globale, et de montrer à chacun qu'il a les mêmes questions, les mêmes problématiques que les autres, et quelles sont aussi liées à cette période de l'adolescence.

**Personnels impliqués :**

L'infirmière départementale et l'équipe éducative pour les deux CPI.  
A St Genis les Ollières : le médecin généraliste vacataire et la psychologue du service, des animateurs extérieurs selon les besoins et opportunités

**Partenaires :** Institution(s) promotrice(s) – Organisme(s) gestionnaire(s) – Organisme(s) financeur(s)

Association nationale de prévention de l'alcoolisme et des addictions (ANPAA)  
Centre départemental de prévention des addictions du Rhône (CDPA)

### **Bilan (Sur le CPI de St Genis les Ollières)**

- Présence des jeunes : 4 à 8 jeunes par soirée, qui sont restés du début à la fin. Il a rapidement été nécessaire de respecter le cadre horaire et de ne pas prolonger la soirée, afin de limiter les difficultés du coucher. Appropriation de ce temps par les jeunes et par l'équipe, qui « prépare » la soirée, et qui en écoute le retour fait par les intervenants.
- Pas de débordement pendant ces moments, pas d'attaque du cadre, peut être du fait que l'équipe éducative n'est pas dans la pièce.
- L'infirmière n'interdit pas aux jeunes de fumer. Par contre, cela peut être prétexte à discussion, et l'occasion de constater que progressivement, ils arrivent à ne plus fumer et à rester assis.
- Plus de jeunes en visite chez le médecin généraliste vacataire qui tient une permanence le mardi (les soirées ont lieu un lundi)
- Volonté des deux équipes de poursuivre ces soirées.

### **Outils :**

Réfectoire du CPI/ cuisine  
Jeu de loi adolescents (M. Rufo), Jeu « Calin-malin »  
Tisane ou jus de fruits

**Supports et modes de communication :** Différentes plaquettes de prévention santé, affiches

### **Observations :**

- Rotation importante des jeunes en CPI : il est impossible d'établir un programme sur plusieurs séances; il n'est pas possible de prévoir à l'avance le nombre de jeunes, et les thèmes qui seront abordés.
- Cela nécessite de la part des intervenants une grande disponibilité, et une certaine adaptabilité. Il faut savoir improviser...

*Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive*

Centre national de formation et d'études de la Protection judiciaire de la jeunesse  
Département Recherche études développement  
54, rue de Garches - 92420 Vaucresson - Téléphone : 01 47 95 78 22 - Télécopie : 01 47 95 98 67  
red.cnfepjj-vaucresson@justice.fr